

Votre banque vous demande de transférer votre argent pour plus de sécurité

Situation

Une personne qui prétend appartenir au service des fraudes de votre banque vous appelle. Cette personne vous explique qu'on soupçonne une fraude sur votre compte et vous recommande de transférer votre argent sur un autre compte. Pour ce faire, votre interlocuteur vous demande vos données bancaires et de sécurité personnalisées, et vous invite à installer un logiciel.

Risque

Quelqu'un essaie de vous voler votre argent. Jamais votre banque ne vous appellera, ni ne vous enverra un e-mail pour vous demander de transférer de l'argent.

En suivant les instructions qu'on vous donne, vous envoyez directement vos économies sur le compte des escrocs qui vous appellent.

Qui plus est, vous risquez qu'ils vous volent vos données bancaires pour vous arnaquer une deuxième fois ou piéger d'autres personnes en se servant de votre identité.

Conseil

Ne donnez pas suite à ce genre de message : raccrochez ou supprimez l'e-mail !

Que ce soit par téléphone, e-mail, SMS ou chat, ne communiquez jamais vos données de sécurité personnalisées (code PIN de votre carte bancaire, votre mot de passe, votre signature d'action itsme, code de réponse généré par votre digipass ou reçu par SMS de votre banque).

Pour exécuter vos opérations de paiement en ligne ou sur votre smartphone, connectez-vous toujours vous-même directement, sans passer par un lien qu'on vous aurait donné.

Ne cliquez pas sur les liens présents dans les messages que vous recevez et n'ouvrez pas les éventuelles pièces jointes. Elles contiennent peut-être des logiciels espions.

Ne laissez jamais un inconnu accéder à votre ordinateur ou vous faire installer un prétendu logiciel de sécurité.

Tombé dans le piège ?

Si vous avez reçu un message écrit, transférez-le à suspect@safeonweb.be

Si vous avez communiqué vos données de sécurité personnalisées, contactez immédiatement Card Stop (078 170 170) ou votre banque.

Si vous ne parvenez pas à un accord avec votre banque, vous pouvez faire appel à l'Ombudsfin (www.ombudsfin.be), le service de médiation pour les conflits financiers.

Déposez plainte auprès de la police locale si de l'argent a disparu de votre compte.

Prévenez l'Inspection économique via ConsumerConnect (www.consumerconnect.be). Sur cette plateforme, vous trouverez aussi des informations sur vos droits en tant que consommateur.